

AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICES S.A

**RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2020**



Les Commissaires aux Comptes Associés
M.T.B.F



F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Rapport Général



Les Commissaires aux Comptes Associés - M.T.B.F
Immeuble PwC, Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac -1053 Tunis
Tél. : +216 71 963 900 / Fax : +216 71 861 789
Identifiant Unique : 033432B



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Les Jardins du Lac – B.P. n°317
Publiposte Rue Lac Echkel
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél. : +216 71 194 344 / Fax : +216 71 194 320
E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com
Identifiant Unique : 810663T

RAPPORT GÉNÉRAL SUR LES ÉTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2020

Tunis, le 04 juin 2021

Messieurs les Actionnaires de la société
ARTES S.A
39, Avenue Kheireddine Pacha
1002 Tunis Belvédère

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société ARTES S.A (« la société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 128 497 504 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 22 753 870 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Reconnaissance des revenus

- **Description de la question clé de l'audit :**

Les revenus figurent à l'état de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 pour un montant s'élevant à 165 544 342 DT et représentent le poste le plus important de l'état de résultat. Ce poste est composé essentiellement de ventes de véhicules neufs à hauteur de 159 249 802 DT.

Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers de la société.

- **Réponse d'audit :**

En réponse, nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance du revenu.

Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clefs pertinents.

En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information de la société que nous avons rapproché avec les données comptables.

Nous avons également procédé à des examens analytiques des revenus complétés par des tests de détail à la transaction.

Observation

Nous attirons votre attention sur la situation décrite au niveau de la note VII aux états financiers se rapportant à la pandémie du Covid-19 et aux incertitudes liées à son impact éventuel sur les états financiers des exercices futurs.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états

financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et portant réorganisation du marché

financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Les commissaires aux comptes

Les Commissaires aux Comptes Associés
M.T.B.F

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE

Mohamed Lassaad Borji

Mohamed Imed Loukil

Rapport Spécial



Les Commissaires aux Comptes Associés - M.T.B.F
Immeuble PwC, Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac -1053 Tunis
Tél. : +216 71 963 900 / Fax : +216 71 861 789
Identifiant Unique : 033432B



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Les Jardins du Lac – B.P. n°317
Publiposte Rue Lac Echkel
Les Berges du Lac - 1053 Tunis
Tél. : +216 71 194 344 / Fax : +216 71 194 320
[E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com](mailto:tn-fmfbz@kpmg.com)
Identifiant Unique : 810663T

Tunis, le 04 juin 2021

Messieurs les Actionnaires de la société
ARTES S.A
39, Avenue Kheireddine Pacha
1002 Tunis Belvédère

Messieurs,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre conseil d'administration ne nous a pas informés de nouvelles conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Par ailleurs, nos travaux ont révélé l'existence des conventions et opérations suivantes conclues au cours de l'exercice 2020 :

Transactions et opérations avec les parties liées appartenant au Groupe ARTES

- En 2020, les achats de pièces de rechange facturés par la société ARTEGROS S.A à la société ARTES S.A s'élèvent à 3 738 663 DT hors TVA et nets de remises. Au 31 décembre 2020, la dette du fournisseur ARTEGROS S.A est nulle.

- En 2020, les ventes réalisées avec la société ADEV SARL s'élèvent à 248 563 DT hors TVA et nets de remises. Au 31 décembre 2020, la créance sur le client ADEV S.A.R.L présente un solde débiteur de 72 544 DT.
- En 2020, les ventes réalisées avec la société Wallys Services S.A.R.L s'élèvent à 23 598 DT hors TVA. Au 31 décembre 2020, la créance du client Wallys Services S.A.R.L présente un solde débiteur de 10 305 DT.
- En 2020, les ventes réalisées avec la société AUTRONIC s'élèvent à 1 118 DT hors TVA. Au 31 décembre 2020, la créance du client AUTRONIC présente un solde débiteur de 1 331 DT.

Transactions et opérations avec les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

- Durant l'exercice 2020, le chiffre d'affaires réalisé par la société ARTES S.A avec les parties liées, autres que les sociétés du Groupe ARTES, au titre des ventes et des réparations de véhicules est présenté au niveau du tableau ci-après :

Société	Chiffre d'affaires HT 2020	Créance TTC au 31/12/2020
DALMAS	56 885	56 832
ITUCY PEUGEOT	471	562
MINOTERIE LA SOUKRA	-	(114)
IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT	2 235	2 661
AFRI IMMOBILIERE	1 111	1 323
IMMOBILIER DE MAGREB	39 073	14 704
AFRIVISION SONY	-	774
AFRIVISION SERVICES	84 075	99 989
Total	183 850	176 731

- Durant l'exercice 2020, les achats effectués par la société ARTES S.A auprès des parties liées, autres que les sociétés du Groupe ARTES, se présentent comme suit :

Société	Achats HT 2020	Dettes TTC au 31/12/2020
AFRIVISION SERVICES	-	1 306
SONY AFRIVISION	7 497	359
DALMAS	2 929	395
Total	10 426	2 060

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des convention et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- La société ARTES S.A a conclu avec la société Wallys Services S.A.R.L un contrat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les frais d'assistance facturés par ARTES S.A. à la société Wallys Services S.A.R.L s'élèvent à 30 000 DT en hors taxes.

- La société ARTES S.A a conclu avec la société Wallys Services S.A.R.L un contrat de location d'un local à usage administratif et commercial, sis à Avenue Kheireddine Pacha 1002 Tunis. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les revenus correspondants s'élèvent à 12 000 DT en hors taxes (avec une augmentation de 5% tous les deux ans). Au 31 décembre 2020, la totalité du montant facturé par la société ARTES S.A a été payée par la société Wallys Services S.A.R.L.
- Au cours de l'exercice 2011, la société ARTES S.A. a conclu avec la société ARTIMO S.A.R.L une convention pour la mise à disposition d'une partie de son terrain sis au 39, avenue Kheireddine Pacha - Tunis.
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le revenu résultant de cette mise à disposition s'élève à 72 930 DT en hors taxes

Cette même convention stipule la facturation par la société ARTIMO S.A.R.L à la société ARTES S.A du loyer du nouveau show-room et des locaux d'administration édifiés sur le terrain propriété de la société ARTES S.A. Pour l'exercice clos au 31 décembre 2020, le loyer correspondant s'élève à 510 513 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2011, la société ARTES S.A a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39, avenue Kheireddine Pacha, signé le 31 juillet 1998 avec la société ARTEGROS S.A. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les revenus correspondants s'élèvent à 109 396 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société ARTES S.A. a conclu avec la société ARTEGROS S.A un avenant au contrat signé le 06 mai 1999 portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que les frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les frais d'assistance facturés par ARTES S.A à ARTEGROS S.A s'élèvent à 269 842 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société ARTES S.A a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39, avenue Kheireddine Pacha, signé le 16 juin 2006 avec la société ADEV S.A.R.L. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les revenus correspondants s'élèvent à 58 344 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société ARTES S.A a conclu avec la société ADEV S.A.R.L un contrat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les frais d'assistance facturés par ARTES S.A à la société ADEV SARL s'élèvent à 145 861 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2003, un contrat de loyer a été établi entre ARTES S.A et Établissements DALMAS et compagnies S.A.R.L pour l'utilisation d'un lotissement situé à la zone industrielle El Mghira 1 et ce pour l'entreposage, l'entretien et la livraison de véhicules neufs. La charge de loyer annuelle initiale, facturée par Etablissements DALMAS et compagnies S.A.R.L, s'élève à 195 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la charge de loyer s'élève à 422 282 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2008, un contrat de loyer a été établi entre ARTES S.A et IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT pour l'utilisation d'un local sis à l'avenue Kheireddine Pacha, moyennant un loyer annuel de 150 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Au titre de l'exercice 2020, la charge de loyer s'élève à 262 966 DT en hors taxes.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

A. Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération accordée à l'ancien Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 12 juillet 2019. La rémunération est composée d'un salaire annuel net de 250 000 dinars. Toutefois, la rémunération nette accordée au titre de l'exercice 2020 s'élève à 242 329 DT, vu la démission du Directeur Général en fonction par décision du Conseil d'Administration en date du 09 Octobre 2020.
- La rémunération accordée au nouveau Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 09 Octobre 2020. La rémunération est composée d'un salaire annuel net de 300 000 dinars. La rémunération nette au titre de l'exercice 2020 s'élève à 78 716 DT.
- La somme allouée aux membres du Conseil d'Administration de la société au titre de jetons de présence pour l'exercice 2020 a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 18 Août 2020 à un montant global de 45 000 DT, soit 5 000 DT par administrateur.

Par ailleurs, M. Moncef Mzabi, M. Mzoughi Mzabi, M. Sadok Mzabi, la société DALMAS représentée par M. Moncef Mzabi et la société CODEV ont déclaré leur renonciation aux jetons de présence au titre de l'exercice 2019 pour un montant global de 25 000 DT.

- En 2020, un montant de 3 000 DT a été alloué aux membres du comité permanent d'audit

B. Les obligations et engagements de la société « ARTES S.A. » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars	Président du Conseil d'Administration		Directeurs Généraux		Membres du Conseil d'administration	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020
Avantages à court terme :						
- Salaire / Rémunération*	-	-	545 166	-	-	-
- Jetons de présence	-	-	-	-	45 000	45 000
- Renonciation aux jetons de présence	-	-	-	-	(25 000)	-
Total	-	-	545 166	-	20 000	45 000

* Rémunération brute et cotisations patronale.

IV. Obligations et engagements pris envers les dirigeants de la société par les sociétés placées sous le contrôle de la société « ARTES S.A. » au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales

Le Président du Conseil d'Administration ne perçoit aucune rémunération de la part des sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales.

L'ancien et le nouveau Directeur Général ne perçoivent aucune rémunération de la part des sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales.

Le président du comité permanent d'audit de la société « ARTES S.A » a perçu de la part de la société ARTIMO SARL un salaire Net de 37 152 DT par an en sa qualité de gérant.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations à l'exception des opérations et transactions d'exploitation rentrant dans le cadre des activités courantes de la société.

Les commissaires aux comptes

Les Commissaires aux Comptes Associés F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
M.T.B.F

Mohamed Lassaad Borji

Mohamed Imed Loukil

Etats Financiers

BILAN

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Solde au	
		31 décembre 2020	31 décembre 2019
Actifs			
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		2 745 110	2 405 330
Amortissements des immobilisations incorporelles		(2 174 985)	(2 109 937)
	(B.1)	570 125	295 393
Immobilisations corporelles		14 810 266	14 005 148
Amortissements des immobilisations corporelles		(8 600 519)	(8 295 443)
	(B.1)	6 209 747	5 709 705
Immobilisations financières	(B.2)	39 962 049	40 655 521
Total des actifs immobilisés		46 741 921	46 660 619
Total des actifs non courants		46 741 921	46 660 619
Actifs courants			
Stocks	(B.3)	78 239 714	73 512 959
Clients et comptes rattachés		26 467 774	27 355 676
Provisions sur comptes clients		(1 365 369)	(1 365 369)
	(B.4)	25 102 405	25 990 307
Autres actifs courants		6 200 272	10 052 733
Provisions sur autres actifs courants		(2 000)	(2 000)
	(B.5)	6 198 272	10 050 733
Placements et autres actifs financiers	(B.6)	295 281	35 934 666
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.7)	46 342 937	20 281 061
Total des actifs courants		156 178 609	165 769 726
Total des actifs		202 920 530	212 430 345

BILAN

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Notes	Solde au	
		31 décembre 2020	31 décembre 2019
Capitaux propres et passifs			
Capitaux propres			
Capital social		38 250 000	38 250 000
Réserves		21 200 067	21 200 067
Résultats reportés		46 293 567	35 300 590
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		105 743 634	94 750 657
Résultat de l'exercice		22 753 870	21 970 727
Total des capitaux propres avant affectation	(B.8)	128 497 504	116 721 384
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts		40 000	40 000
Provisions pour risques et charges	(B.9)	350 000	350 000
Total des passifs non courants		390 000	390 000
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.10)	69 500 794	87 842 456
Autres passifs courants	(B.11)	4 531 967	7 476 218
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.12)	265	287
Total des passifs courants		74 033 026	95 318 961
Total des passifs		74 423 026	95 708 961
Total des capitaux propres et des passifs		202 920 530	212 430 345

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

		Exercice de 12 mois clos le	
		31 décembre	31 décembre
		2020	2019
Revenus	(R.1)	165 544 342	198 921 057
Coûts des ventes	(R.2)	(128 229 529)	(162 576 776)
Marge Brute		37 314 813	36 344 281
Autres produits d'exploitation	(R.3)	1 224 809	1 247 041
Frais de distribution	(R.4)	(4 476 747)	(5 038 755)
Frais d'administration	(R.5)	(4 311 205)	(4 368 872)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(1 965 491)	(959 629)
Total des charges d'exploitation		(9 528 634)	(9 120 215)
Résultat d'exploitation		27 786 179	27 224 066
Charges financières nettes	(R.7)	59 227	(208 400)
Produits des placements	(R.8)	2 846 903	6 618 965
Autres gains ordinaires	(R.9)	139 101	151 722
Autres pertes ordinaires		(489 577)	(31 039)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		30 341 833	33 755 314
Impôt sur les bénéfices		(7 178 336)	(11 147 582)
Contribution sociale de solidarité		(409 627)	(637 005)
Résultat des activités ordinaires après impôt		22 753 870	21 970 727
Résultat net de l'exercice		22 753 870	21 970 727

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Exercice de 12 mois clos le	
	31 décembre	31 décembre
	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		
Résultat net	22 753 870	21 970 727
Ajustements pour		
*Amortissements et provisions	(F.1) 449 238	367 254
*Variation des :		
- Stocks	(F.2) (4 726 755)	(20 238 734)
- Créances clients	(F.2) 887 902	(11 885 329)
- Autres actifs	(F.2) 3 852 461	(4 982 673)
- Fournisseurs et autres dettes	(F.3) (21 285 913)	34 688 506
*Autres ajustements		
-Plus ou moins-values de cession	(F.4) (49 376)	(67 971)
Total des flux de trésorerie (affectés aux) provenant des opérations d'exploitation	1 881 427	19 851 780
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Décassements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(F.5) (1 248 868)	(1 031 743)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles	(F.6) 74 232	67 971
Décassements pour acquisition d'immobilisations financières	(F.7) (6 528)	(81 659)
Encaissements sur cession d'immobilisations financières	(F.8) 700 000	700 000
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement	(481 164)	(345 431)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes et autres distributions	(10 977 750)	(20 272 500)
Total des flux de trésorerie affectés aux opérations de financement	(10 977 750)	(20 272 500)
Variation de trésorerie	(9 577 487)	(766 151)
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	56 215 440	56 981 591
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	(F.9) 46 637 953	56 215 440

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Exercice de 12 mois clos le	
	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Revenus	165 544 342	198 921 057
Autres produits d'exploitation	1 224 809	1 247 041
Coût d'achat des marchandises vendus	(127 042 786)	(161 391 278)
Marge Commerciale	39 726 365	38 776 820
Autres charges externes	(4 086 378)	(4 042 021)
Valeur Ajoutée Brute	35 639 987	34 374 799
Charge du personnel	(5 888 319)	(6 191 103)
Impôts et taxes	(448 253)	(541 125)
Excédent Brut d'Exploitation	29 303 415	27 642 571
Autres gains ordinaires	139 103	151 722
Produits financiers	2 846 902	6 618 965
Autres pertes ordinaires	(1 557 577)	(82 289)
Charges financières nettes	59 227	(208 401)
Dotations nettes aux amortissements et provisions	(449 238)	(367 254)
Impôt sur les sociétés	(7 178 336)	(11 147 582)
Contribution sociale de solidarité	(409 627)	(637 005)
Résultat des activités ordinaires	22 753 870	21 970 727
Résultat net de l'exercice	22 753 870	21 970 727

Notes aux Etats Financiers

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société ARTES S.A «Automobile Réseau Tunisien et Services» (ex Renault Tunisie) est une société anonyme au capital de 38 250 000 DT créée le 24 février 1947.

L'activité de la société consiste en la vente en détail des véhicules, des pièces de rechange de la marque «RENAULT» et «DACIA» et en la réparation de voitures.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1 DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers de la société ARTES S.A., arrêtés au 31 décembre 2020, sont établis conformément aux dispositions des Normes Comptables Tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459.

II.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique. Les autres méthodes d'évaluation se résument comme suit :

- Unité monétaire

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. A la date de clôture, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

- Immobilisations

Les immobilisations acquises par ARTES S.A. sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations de la société sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants :

Nature	Taux annuels
Constructions	5 %
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	De 10% à 15%
Matériels et outillages	10%
Mobiliers, matériels de bureau	De 10% à 20%
Matériels informatiques	De 15% à 33%
Logiciels	33%

- Stocks

Les valeurs d'exploitation d'ARTES S.A. sont composées essentiellement de véhicules neufs. Les stocks de véhicules neufs sont valorisés à leur prix de revient. Ce prix englobe le prix d'achat, les droits de douane, les frais de transport, les frais d'assurance, de transit et de fret.

- **Provision sur créances clients**

A chaque arrêté comptable, ARTES S.A procède à l'évaluation du risque de non-recouvrement pour chacune de ses créances. Cette évaluation est basée principalement sur les retards de règlement et les autres informations disponibles sur la situation financière du client.

Les créances jugées douteuses font l'objet de provisions et sont présentées en net à l'actif du bilan.

- **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant de la vente de véhicules sont comptabilisés à la constatation du fait générateur matérialisant le transfert à l'acheteur des principaux risques et avantages inhérents à la propriété qui coïncide généralement avec la facturation du véhicule.

- **Impôts sur les bénéfices**

A partir de 2019, la société est assujettie à l'impôt sur les sociétés au taux de 35% ainsi qu'à la Contribution sociale de solidarité au taux de 2%.

III. NOTES EXPLICATIVES**III.1. Notes sur le bilan****B.1. Immobilisations corporelles et incorporelles**

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles se présente au 31 décembre 2020 comme suit :

Libellé	Valeur brute au 31/12/2019	Acquisitions	Cession ou reclasst	Valeur brute au 31/12/2020	Amortissements cumulés/Provisions au 31/12/2019	Dotations	Reprises sur cessions	Amortissements cumulés/Provisions au 31/12/2020	VCN au 31/12/2020	VCN au 31/12/2019
Concession marque	1 000 000	-	-	1 000 000	(827 501)	(50 000)	-	(877 501)	122 499	172 499
Logiciels	1 283 309	61 823	-	1 345 132	(1 282 436)	(15 048)	-	(1 297 484)	47 648	873
Fonds commercial	750	-	-	750	-	-	-	-	750	750
Immob incorporelles en cours	121 271	277 957	-	399 228	-	-	-	-	399 228	121 271
Total Immobilisations Incorporelles	2 405 330	339 780	-	2 745 110	(2 109 937)	(65 048)	-	(2 174 985)	570 125	295 393
				-				-	-	-
Terrains	3 117 512	-	-	3 117 512	-	-	-	-	3 117 512	3 117 512
Constructions	1 048 962	-	-	1 048 962	(1 048 962)	-	-	(1 048 962)	-	-
AAI des constructions	3 288 026	20 593	-	3 308 619	(3 021 393)	(65 483)	-	(3 086 876)	221 743	266 633
Matériel industriel	1 179 744	7 210	-	1 186 954	(1 024 100)	(37 702)	-	(1 061 802)	125 152	155 644
Outillage industriel	157 540	11 109	-	168 649	(110 315)	(11 271)	-	(121 586)	47 063	47 225
Matériel de transport	1 101 695	293 553	(103 970)	1 291 278	(883 025)	(84 521)	79 114	(888 432)	402 846	218 670
Equipement de bureau	855 042	80 266	-	935 308	(751 622)	(50 550)	-	(802 172)	133 136	103 420
Autres immobilisations corporelles	181 940	-	-	181 940	(143 959)	(11 272)	-	(155 231)	26 709	37 981
Matériel informatique	1 135 782	278 689	-	1 414 471	(1 080 402)	(102 481)	-	(1 182 883)	231 588	55 380
AAI divers	187 339	38 169	-	225 508	(92 669)	(20 910)	-	(113 579)	111 929	94 670
Immob corporelles en cours	1 730 648	179 499	-	1 910 147	(138 996)	-	-	(138 996)	1 771 151	1 591 652
Avances et acomptes sur immob. corporelles	20 918	-	-	20 918	-	-	-	-	20 918	20 918
Total Immobilisations corporelles	14 005 148	909 088	(103 970)	14 810 266	(8 295 443)	(384 190)	79 114	(8 600 519)	6 209 747	5 709 705
Total Immob. corporelles et incorporelles	16 410 478	1 248 868	(103 970)	17 555 376	(10 405 380)	(449 238)	79 114	(10 775 504)	6 779 872	6 005 098

B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières présentent au 31 décembre 2020 un solde de 39 962 049 DT contre un solde de 40 655 521 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019	Acquisitions	Cession	Solde au 31/12/2020
- SIDEV	10 600 000	-	-	10 600 000
- WALLYS SERVICES	5 235 400	-	-	5 235 400
- ARTEGROS	4 999 850	-	-	4 999 850
- BOWDEN	100	-	-	100
- AUTRONIC	587 820	-	-	587 820
- Compagnie Internationale de Leasing	10 621	-	-	10 621
- ADEV	2 866 700	-	-	2 866 700
- ARTIMO	12 500 000	-	-	12 500 000
- UIB	1 485 714	-	-	1 485 714
- VEDEV	149 550	-	-	149 550
Total brut des titres de participation	38 435 755	-	-	38 435 755
Titres immobilisés	2 000 000	-	700 000	1 300 000
Dépôts et cautionnements	219 766	6 528	-	226 294
Total	40 655 521	6 528	700 000	39 962 049

B.3. Stocks

Les stocks présentent, au 31 décembre 2020, un solde de 78 239 714 DT contre un solde de 73 512 959 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Véhicules neufs	78 016 499	65 504 436
Pièces de rechange	223 215	240 641
Véhicules neufs en transit et encours de dédouanement	-	7 767 882
Total	78 239 714	73 512 959

B.4. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2020 un solde net de 25 102 405 DT contre un solde net de 25 990 307 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Clients VN et APV	12 589 401	14 463 355
Clients effets à recevoir	12 456 239	11 515 918
Autres clients	56 765	11 034
Clients douteux	1 365 369	1 365 369
Total brut	26 467 774	27 355 676
Provision pour dépréciation des créances clients	(1 365 369)	(1 365 369)
Total net	25 102 405	25 990 307

B.5. Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent au 31 décembre 2020 un solde net de 6 198 272 DT contre un solde net de 10 050 733 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Personnel	164 672	153 781
Etat impôts et taxes	5 345 046	6 116 375
Avances aux fournisseurs	108 750	2 938 202
Compte de régularisation actif	440 022	785 546
Autres débiteurs divers	141 782	58 829
Total brut	6 200 272	10 052 733
Provision pour dépréciation des autres actifs	(2 000)	(2 000)
Total net	6 198 272	10 050 733

B.6. Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers présentent un solde de 295 281 DT au 31 décembre 2020 contre un solde de 35 934 666 DT au 31 décembre 2019 et correspondent à des placements à court terme.

B.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités présentent au 31 décembre 2020 un solde de 46 342 937 DT contre un solde de 20 281 061 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
ATTIJARI BANK	5 233 689	6 695 243
BT	11 098 903	2 414 947
BANQUE ZITOUNA	457 944	452 107
ARAB TUNISIAN BANK	955 447	202 266
UIB	21 448 586	7 054 733
AMEN BANK	117 562	81 741
UBCI	621 240	143 347
ABC	21 339	20 671
STB	13 430	110 907
BNA	3 267 546	489 350
BIAT	381 438	333 201
BH	4 892	4 916
BTL	1 015 831	237 506
Chèques à encaisser	57 483	-
Effet à l'encaissement	1 640 554	2 034 297
Caisse à fond fixe	7 000	5 829
CCP	53	-
Total	46 342 937	20 281 061

B.8. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société totalisent au 31 décembre 2020 une valeur de 128 497 504 DT. Les variations intervenues au cours de l'exercice se détaillent comme suit:

Libellé	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinvest. exonéré	Réserves spéciales de réévaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2018	38 250 000	3 825 000	17 315 473	59 594	30 277 928	25 291 162	115 023 157
Affectation du résultat 2018 (PV AGO du 12/07/2019)							
- Résultats reportés	-	-	-	-	25 291 162	(25 291 162)	-
- Dividendes	-	-	-	-	(20 272 500)	-	(20 272 500)
- Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	21 970 727	21 970 727
- Réserve spéciale de réinvestissement	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 31/12/2019	38 250 000	3 825 000	17 315 473	59 594	35 300 590	21 970 727	116 721 384
Affectation du résultat 2019 (PV AGO du 18/08/2020)							
- Résultats reportés	-	-	-	-	21 970 727	(21 970 727)	-
- Dividendes	-	-	-	-	(10 977 750)	-	(10 977 750)
- Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	22 753 870	22 753 870
- Réserve spéciale de réinvestissement	-	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 31/12/2020	38 250 000	3 825 000	17 315 473	59 594	46 293 567	22 753 870	128 497 504

B.9. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges présentent au 31 décembre 2020 et 2019 un solde de 350 000 DT.

B.10. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent au 31 décembre 2020 un solde de 69 500 794 DT contre un solde de 87 842 456 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Fournisseurs VN, APV divers et autres fournisseurs	1 683 305	2 898 693
Effets à payer	67 439 327	76 953 045
Fournisseurs - factures non encore parvenues	378 162	7 990 718
Total	69 500 794	87 842 456

B.11. Autres passifs courants

Les autres passifs courants présentent au 31 décembre 2020 un solde de 4 531 967 DT contre un solde de 7 476 218 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
Etat - impôts et taxes	702 457	5 078 836
Avances et acomptes clients	2 113 856	544 303
Créditeurs divers	684 666	552 430
Personnel	696 546	874 312
Compte de régularisation passif	334 442	426 337
Total	4 531 967	7 476 218

B.12. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers présentent un solde 265 DT au 31 décembre 2020 contre un solde 287 DT au 31 décembre 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019
BTK	265	265
CCP	-	22
Total	265	287

III.2. Notes sur l'état de résultat

R.1. Revenus

Les revenus totalisent 165 544 342 DT au titre de l'exercice 2020 contre 198 921 057 DT au titre de l'exercice 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2020	Exercice 2019
Ventes de véhicules neufs	159 249 802	191 585 575
Ventes pièces de rechange y compris huile	4 028 977	4 776 215
Ventes travaux atelier	1 596 051	1 548 666
Ventes garanties	612 847	904 197
Ventes de matériels extérieurs pour VN	56 665	106 404
Total	165 544 342	198 921 057

R.2. Coût des ventes

Le coût des ventes encouru au cours de l'exercice 2020 s'élève à 128 229 529 DT contre 162 576 776 DT encourus au cours de l'exercice 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2020	Exercice 2019
Achats de marchandises consommées	127 222 402	161 445 109
Charges de personnel	614 276	681 617
Autres charges d'exploitation	392 851	450 050
Total	128 229 529	162 576 776

R.3. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent 1 224 809 DT au titre de l'exercice 2020 contre 1 247 041 DT au titre de l'exercice 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2020	Exercice 2019
Autres activités et revenus des immeubles	838 726	919 536
Transfert de charges	375 808	320 245
Ventes déchets	10 129	6 685
Parking	146	575
Total	1 224 809	1 247 041

R.4. Frais de distribution

Les frais de distribution encourus au cours de l'exercice 2020 s'élèvent 4 476 747 DT contre 5 038 755 DT encourus au cours de l'exercice 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2020	Exercice 2019
Charge de personnel	2 323 011	2 573 465
Autres charges d'exploitation	1 873 063	2 160 854
Achats d'approvisionnements	280 673	304 436
Total	4 476 747	5 038 755

R.5. Frais d'administration

Les frais d'administration encourus au cours de l'exercice 2020 s'élèvent à 4 311 205 DT contre 4 368 872 DT encourus au cours de l'exercice 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2020	Exercice 2019
Charges de personnel	2 951 032	2 936 022
Autres charges d'exploitation	930 366	920 521
Achats d'approvisionnements consommés	429 807	512 329
Total	4 311 205	4 368 872

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation encourues au cours de l'exercice 2020 s'élèvent à 1 965 491 DT contre 959 629 DT encourues au cours de l'exercice 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2020	Exercice 2019
Autres charges d'exploitation	1 516 253	592 375
Dotations aux amortissements et aux provisions	449 238	367 254
Total	1 965 491	959 629

R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent (59 227) DT au titre de l'exercice 2020 contre 208 400 DT au titre de l'exercice 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2020	Exercice 2019
Charges financières	137 349	148 816
Intérêts sur effets VN	1 314	36 052
Gains de change	(199 592)	(2 322)
Pertes de change	1 702	25 854
Total	(59 227)	208 400

R.8. Produits des placements

Les produits des placements réalisés au cours de l'exercice 2020 s'élèvent à 2 846 903 DT contre 6 618 965 DT réalisés au cours de l'exercice 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2020	Exercice 2019
Dividendes reçus d'ARTEGROS	-	1 999 940
Dividendes reçus d'ADEV	-	-
Dividendes reçus de l'UIB	-	73 772
Dividendes reçus d'AUTRONIC	288 372	-
Autres dividendes	11 522	10 832
Produits sur placements à court terme	2 547 009	4 534 421
Total	2 846 903	6 618 965

R.9. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent 139 101 DT au titre de l'exercice 2020 contre 151 722 DT au titre de l'exercice 2019, se détaillant comme suit :

Libellé	Exercice 2020	Exercice 2019
Plus-Value sur cession d'immobilisations	49 376	67 971
Autres gains	89 725	83 751
Total	139 101	151 722

III.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie**F.1. Amortissements et provisions**

Libellé	Montants en DT
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	65 048
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	384 190
Total	449 238

F.2. Variation des actifs

Libellé	Solde au 31/12/2020 (a)	Solde au 31/12/2019 (b)	Variation (b) - (a)
Stock	78 239 714	73 512 959	(4 726 755)
Créances clients	26 467 774	27 355 676	887 902
Autres actifs	6 200 272	10 052 733	3 852 461
Variation des actifs	110 907 760	110 921 368	13 608

F.3. Variation des passifs

Libellé	Solde au 31/12/2020 (a)	Solde au 31/12/2019 (b)	Variation (a) - (b)
Fournisseurs et comptes rattachés	69 500 794	87 842 456	(18 341 662)
Autres dettes	4 531 967	7 476 218	(2 944 251)
Variation des passifs	74 032 761	95 318 674	(21 285 913)

F.4. Plus ou moins-values de cession

Libellé	Montants en DT
Plus-value de cession	(49 376)
Total	(49 376)

F.5. Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	Montants en DT
Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles	(1 248 868)
Total	(1 248 868)

F.6. Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles

Libellé	Montants en DT
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles	74 232
Total	74 232

F.7. Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières

Libellé	Montants en DT
Dépôts et cautionnements	(6 528)
Total	(6 528)

F.8. Encaissements sur cession d'immobilisations financières

Libellé	Montants en DT
Titres immobilisés	700 000
Total	700 000

F.9. Trésorerie à la clôture de l'exercice

Libellé	Solde au 31/12/2020
Placements à court terme	295 281
BTK	(265)
CCP	-
ATTIJARI BANK	5 233 689
BT	11 098 903
ZITOUNA	457 944
ARAB TUNISIAN BANK	955 447
UIB	21 448 586
AMEN BANQUE	117 562
UBCI	621 240
ABC	21 339
STB	13 430
BNA	3 267 546
BIAT	381 438
BH	4 892
BTL	1 015 831
Effets à l'encaissement	1 640 554
Caisse à fond fixe	7 000
Chèques à encaisser	57 483
Carte bancaire	53
Total	46 637 953

IV. Engagements hors bilan

Type d'engagements	Valeur Totale	Tiers	Provisions
1- Engagements donnés			
<i>a) Garanties réelles</i>			
Cautionnement (1)	1 350 816	1 350 816	-
Total	1 350 816	1 350 816	-

(1) Cautions douanières et fiscales, cautions de retenue de garantie et cautions sur marchés définitives et provisoires

V. Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre des exercices 2020 et 2019 se présentent comme suit :

Libellé	Exercice 2020	Exercice 2019
Résultat net	22 753 870	21 970 727
Nombre d'actions	38 250 000	38 250 000
Résultat par action	0,594	0,574

Le nombre d'actions en circulation est détaillé comme suit :

Date	Libellé	Actions émises	Valeur nominale	Nombre d'actions	Capital
	Nombre d'actions	38 250 000	1	38 250 000	38 250 000

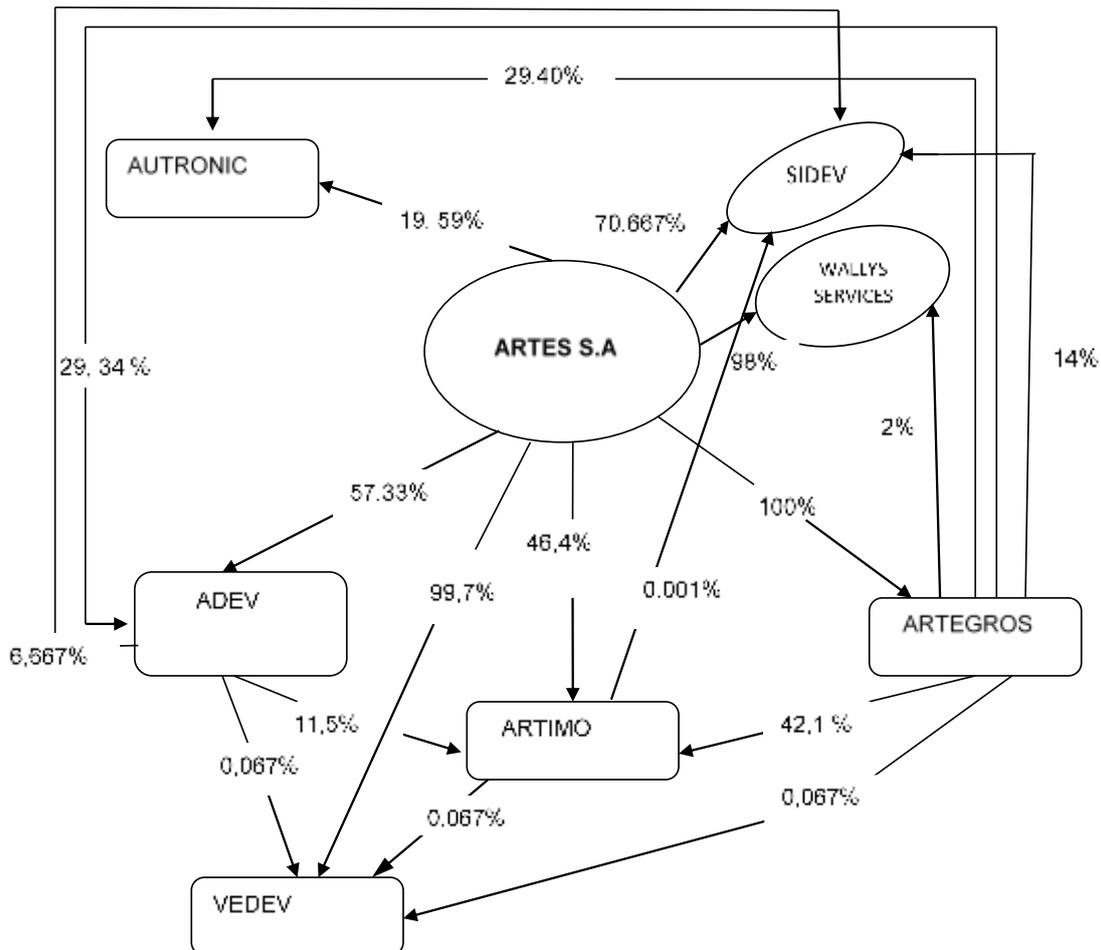
VI. Notes sur les parties liées

6.1. Parties liées

Les parties liées d'ARTES S.A sont constituées de :

1. Parties liées appartenant au Groupe ARTES

Les parties liées appartenant au Groupe ARTES se présentent comme suit :



2. Parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

Les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES comprennent les sociétés suivantes : DALMAS, AFRIVISION ET SONY, AFRIVISION SERVICES, MAGHREB MOTORS, TMM, IMMOBILIER DE MAGHREB, POINT COM, MINOTERIE LA SOUKRA, ITUCY PEUGEOT, MODERN INDUSTRIE et IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT.

6.2. Transactions avec les parties liées

1. Transactions avec les parties liées appartenant au Groupe ARTES

Les opérations avec les parties liées appartenant au groupe ARTES au titre de l'exercice 2020 se détaillent comme suit :

- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les achats de pièces de rechange facturés par la société ARTEGROS S.A à la société ARTES S.A, s'élèvent à 3 738 663 DT hors TVA et nets de remises. Au 31 décembre 2020, la dette du fournisseur ARTEGROS est nulle.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les ventes réalisées avec la société ADEV SARL s'élèvent à 248 563 DT hors TVA et nets de remises. Au 31 décembre 2019, la créance du client ADEV S.A.R.L présente un solde débiteur de 72 544 DT.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les ventes réalisées avec la société Wallys Services S.A.R.L s'élèvent à 23 598 DT hors TVA. Au 31 décembre 2020, la créance du client Wallys Services S.A.R.L présente un solde débiteur de 10 305 DT.
- Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les ventes réalisées avec la société AUTRONIC s'élèvent à 1 118 DT hors TVA. Au 31 décembre 2020, la créance du client AUTRONIC présente un solde débiteur de 1 331 DT.
- Au cours de l'exercice 2011, la société ARTES S.A. a conclu avec la société ARTIMO S.A.R.L une convention pour la mise à disposition de cette dernière, d'une partie de son terrain sis au 39, avenue Kheireddine Pacha. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, le revenu résultant de cette mise à disposition s'élève à 72 930 DT en hors taxes.

Cette même convention stipule la facturation par la société ARTIMO S.A.R.L à la société ARTES S.A du loyer du nouveau show-room et des locaux d'administration édifiés sur le terrain propriété de la société ARTES S.A. Pour l'exercice clos au 31 décembre 2020, le loyer correspondant s'élève à 510 513 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2011, la société ARTES S.A a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39, avenue Kheireddine Pacha, signé le 31 juillet 1998 avec la société ARTEGROS S.A. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 109 396 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société ARTES S.A a conclu avec la société ARTEGROS S.A un avenant au contrat signé le 06 mai 1999 portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que les frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les frais d'assistance facturés par ARTES S.A à ARTEGROS S.A s'élèvent à 269 842 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société ARTES S.A a conclu un avenant au contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39, avenue Kheireddine Pacha, signé le 16 juin 2006 avec la société ADEV SARL. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 58 344DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2011, la société ARTES S.A a conclu avec la société ADEV S.A.R.L un contrat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les frais d'assistance facturés par ARTES S.A à la société ADEV S.A.R.L s'élèvent à 145 861 DT en hors taxes.

- Au cours de l'exercice 2019, la société ARTES S.A a conclu avec la société Wallys Services S.A.R.L un contrat de location des locaux à usage commercial et de stockage sis au 39, avenue Kheireddine Pacha. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les revenus provenant de la location de ces locaux s'élèvent à 12 000 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2019, la société ARTES S.A a conclu avec la société Wallys Services S.A.R.L un contrat portant refacturation des frais communs d'assistance administrative et comptable ainsi que des frais d'assistance informatique. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, les frais d'assistance facturés par ARTES S.A à la société Wallys Services S.A.R.L s'élèvent à 30 000 DT en hors taxes.

2. Transactions avec les parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES

- Le chiffre d'affaires réalisé par la société « ARTES S.A » avec les autres parties liées autres que les sociétés du Groupe ARTES, durant l'exercice 2020 au titre des ventes et des réparations de véhicules se présente comme suit :

Société	Chiffre d'affaires HT 2020	Créance au 31/12/2020
DALMAS	56 885	56 832
ITUCY PEUGEOT	471	562
MINOTERIE LA SOUKRA	-	(114)
IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT	2 235	2 661
AFRI IMMOBILIERE	1 111	1 323
IMMOBILIER DE MAGREB	39 073	14 704
AFRIVISION SONY	-	774
AFRIVISION SERVICES	84 075	99 989
Total	183 850	176 731

- Au cours de l'exercice 2003, un contrat de loyer a été établi entre ARTES S.A et Établissements DALMAS et compagnies S.A.R.L pour l'utilisation d'un lotissement situé à la zone industrielle El Mghira 1 et ce pour l'entreposage, l'entretien et la livraison de véhicules neufs. La charge de loyer annuelle initiale, facturée par Établissements DALMAS et compagnies S.A.R.L, s'élève à 195 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, la charge de loyer s'élève à 422 282 DT en hors taxes.
- Au cours de l'exercice 2008, un contrat de loyer a été établi entre ARTES S.A et IMMOBILIER ET DEVELOPPEMENT pour l'utilisation d'un local sis à l'avenue Kheireddine Pacha, moyennant un loyer annuel de 150 000 DT en hors taxes avec une augmentation annuelle de 5% par an. Au titre de l'exercice 2020, la charge de loyer s'élève à 262 966 DT en hors taxes.
- Les achats effectués par la société ARTES S.A auprès des autres parties liées, autres que les sociétés du Groupe ARTES, durant l'exercice 2020, se présentent comme suit :

Société	Achats HT 2020	Dettes au 31/12/2020
AFRIVISION SERVICES	-	1 306
SONY AFRIVISION	7 497	359
DALMAS	2 929	395
Total	10 426	2 060

3. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

- La rémunération accordée au Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 12 juillet 2019. La rémunération est composée d'un salaire annuel net de 250 000 dinars. Toutefois, la rémunération nette accordée au titre de l'exercice 2020 s'élève à 242 329 DT, vu la démission du Directeur Général en fonction par décision du Conseil d'Administration en date du 09 Octobre 2020.
- La rémunération accordée au nouveau Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 09 Octobre 2020. La rémunération est composée d'un salaire annuel net de 300 000 dinars. La rémunération nette au titre de l'exercice 2020 s'élève à 78 716 DT.
- La somme allouée aux membres du Conseil d'Administration de la société au titre de jetons de présence pour l'exercice 2020 a été fixée par l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 18 Août 2020 à un montant global de 45 000 DT, soit 5 000 DT par administrateur.

Par ailleurs, M. Moncef Mzabi, M. Mzoughi Mzabi, M. Sadok Mzabi, la société DALMAS représentée par M. Moncef Mzabi et la société CODEV ont déclaré leur renonciation aux jetons de présence au titre de l'exercice 2019 pour un montant global de 25 000 DT.

- En 2020, un montant de 3 000 DT a été alloué aux membres du comité permanent d'audit.

Les obligations et engagements de la société « ARTES S.A. » envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020, sont détaillés au niveau du tableau ci-après :

Montants bruts en Dinars	Président du Conseil d'Administration		Directeurs Généraux		Membres du Conseil d'administration	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2020
Avantages à court terme :						
- Rémunération ¹	-	-	545 166	-	-	-
- Jetons de présence	-	-	-	-	45 000	45 000
- Renonciation aux jetons de présence	-	-	-	-	(25 000)	-
Total	-	-	545 166	-	20 000	45 000

¹ Rémunération brute et cotisations patronale.

Obligations et engagements pris envers les dirigeants de la société par les sociétés placées sous le contrôle de la société ARTES S.A au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales :

- Le Président du Conseil d'Administration ne perçoit aucune rémunération de la part des sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales.
- Le nouveau Directeur Général ne perçoit aucune rémunération de la part des sociétés placées sous son contrôle au sens de l'article 461 du Code des Sociétés Commerciales.
- Le président du comité d'audit permanent de la société ARTES S.A a perçu de la part de la société ARTIMO SARL un salaire Net de 37 152 DT par an en sa qualité de gérant.

VII. Note sur la pandémie du COVID 19

Les premiers mois de l'année 2021 ont été caractérisés par la continuation de la crise sanitaire liée à la propagation de la pandémie du coronavirus (COVID-19) dans le monde qui s'était déclenchée au début de l'année dernière et qui a déjà eu des répercussions désastreuses sur l'ensemble de l'économie mondiale, malgré les mesures exceptionnelles liées aux différents secteurs d'activité mises en place jusqu'à aujourd'hui par le gouvernement tunisien et les gouvernements des autres pays dans le but d'atténuer les retombées économiques et sociales de ladite pandémie.

De son côté, la société ARTES S.A a adopté en 2020 les mesures de protection nécessaires pour face à cette pandémie et pour protéger son personnel, notamment celles recommandées par le ministère de la santé. Ses activités ont été affectées à partir du mois de mars 2020 mais une reprise a été constatée à partir du mois de mai grâce à un plan de relance efficace qui a permis à la société de réduire les impacts négatifs de la pandémie sur ses différents business.

A ce jour, mise à part ce qui précède, la direction estime qu'il n'y a pas eu d'éléments à signaler de par leur nature, taille ou incidence pouvant affecter les états financiers clos au 31 décembre 2020 en rapport avec la pandémie et celle-ci n'a pas entraîné de changements significatifs dans les hypothèses et les jugements retenus pour l'établissement des dits états financiers.

A l'état actuel des choses et compte tenu de ce qui précède, cette pandémie sévit toujours en 2021, qui conjuguée aux mesures prises par le gouvernement Tunisien sont susceptibles d'avoir un impact sur les états financiers de 2021. Toutefois, à la date de publication des états financiers de 2020, la direction ne dispose pas d'assez d'éléments probants permettant d'évaluer ces impacts éventuels mais affirme n'avoir connaissance d'aucune incertitude significative de nature à remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 24 mai 2021 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de la crise sanitaire liée au Covid-19.